
Procès-verbal de la séance publique du conseil de Communauté du 18 avril 2008

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Michel Auroy, doyen d'âge	(p. 2)
<i>Appel</i> nominal	(p. 2)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 2)
<i>Election</i> du président (ayant donné lieu à l'établissement de la délibération n°2008-0001)	(p. 2)
* <i>Modalités</i> de vote - explications	(p. 2)
* <i>Déclaration</i> de candidatures	(p. 3)
* <i>Opérations</i> de vote - 1 ^{er} tour de scrutin	(p. 3)
* <i>Résultats</i> de vote - 1 ^{er} tour de scrutin	(p. 3)

Le texte de la délibération n°2008-0001 a été publié dans le recueil des actes administratifs n°375.

Présidence de monsieur Michel Auroy
doyen d'âge

Le vendredi 18 avril 2008 à 16 heures, mesdames et messieurs les membres du conseil de Communauté, dûment convoqués le 11 avril 2008 en séance publique par monsieur Collomb, président sortant, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, dans la salle des délibérations, sous la présidence de monsieur Michel Auroy, doyen d'âge.

M. LE PRÉSIDENT : Mesdames, messieurs, mes chers collègues, je vous demande de bien vouloir regagner vos places.

Merci à la presse et aux photographes de quitter l'enceinte de l'assemblée et de regagner le déambulatoire pour la bonne organisation et le bon déroulement de notre élection.

Mesdames, messieurs, conformément aux dispositions de l'article L 5211-9 du code général des collectivités territoriales, les fonctions de président sont assurées par le doyen d'âge jusqu'à l'élection du président. Il m'appartient donc, en tant que doyen de cette assemblée, d'assurer cette présidence.

Je déclare la séance ouverte.

La première de mes tâches est de déclarer installé ce nouveau conseil.

Le code général des collectivités territoriales prévoit la représentation de toutes les communes de notre communauté. Le nombre des délégués est de 155 et les 57 communes membres ont délibéré pour désigner leurs représentants au sein de notre assemblée.

Le conseil a été dûment convoqué par monsieur le président sortant le 11 avril 2008.

Je vais donc procéder à l'appel nominal.

Présents : MM. Collomb, Abadie, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Arrue, Assi, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, MM. Balme, Barge, Mme Bargoin, MM. Barral, Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bernard R., Mme Besson, M. Blein, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bouju, Bousson, Brachet, Bret, Broliquier, Buffet, Buna, Calvel, Chabert, Chabrier, Charles, Charrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Claisse, Cochet, Colin, Corazzol, Coste, Coulon, Crédoz, Crimier, Da Passano, Daclin, Mme Dagonne, MM. Darne J.C., Darne J., David G., Mme David, MM. Desbos, Deschamps, Mmes Dognin-Sauze, Dubos, M. Dumas, Mme Elmalan, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Mme Gelas, MM. Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Guillemot, M. Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert A., Imbert Y., Jacquet, Joly, Julien-Laferrière, Justet, Kabalo, Kimelfeld, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mme Palleja, M. Passi, Mmes Pédrini, Perrin-Gilbert, Pesson, M. Petit, Mme Peytavin, M. Philip, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Reppelin, Mme Revel, MM. Rivalta, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sécheresse, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vergiat, Vesco, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Appell (pouvoir à M. Darne J.), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Lévêque), MM. Braillard (pouvoir à Mme Benelkadi), Desseigne (pouvoir à M. Abadie), Mme Frih (pouvoir à M. Arrue), MM. Giordano (pouvoir à M. Charles), Uhlrich (pouvoir à M. Lelièvre), Vaté (pouvoir à M. Cochet), Mme Vullien (pouvoir à M. Reppelin).

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Afin d'assurer le suivi de notre séance, il convient de désigner un secrétaire. Je vous propose, conformément à la tradition de notre assemblée, de désigner notre benjamin, monsieur Marc Augoyard.

(Applaudissements).

M. LE PRÉSIDENT : Merci, monsieur le secrétaire, de bien vouloir gagner la tribune.

(Monsieur Marc Augoyard est désigné).

Election du président

Modalités de vote - explications

M. LE PRÉSIDENT : Mesdames et messieurs, conformément à l'ordre du jour de cette séance publique, nous allons procéder à l'élection de notre président.

Avant de procéder à l'élection du président, je vous rappelle les dispositions des articles L 5211-2, L 2122-4 à L 2122-7 du code général des collectivités territoriales. Pour vous éviter une lecture quelque peu fastidieuse, ces articles sont sur vos pupitres. Cependant, si vous le souhaitez, et pour une meilleure information, je peux en donner lecture. Qui demande la lecture de ces articles ?

Je vous propose donc les modalités, que vous connaissez bien, de ce scrutin.

Je vous rappelle que le président est élu au scrutin secret avec trois tours si nécessaire.

La majorité absolue des suffrages exprimés est requise pour les deux premiers tours. Si un troisième tour s'avère nécessaire, l'élection a alors lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Matériellement, je vous propose de procéder comme suit :

Vous vous avez sur votre pupitre les bulletins de vote pour le premier tour de scrutin et une enveloppe.

Monsieur le secrétaire de séance appellera chacun des conseillers. A l'appel de son nom, le conseiller viendra déposer son bulletin dans l'urne située devant monsieur le secrétaire de séance. Il signera la liste d'émargement. Si certains d'entre vous ont une procuration, ils voteront également à l'appel du nom de leur mandant et remettront la procuration au moment du vote si elle n'a pas été déposée à leur arrivée.

Pour procéder au dépouillement, je vous propose de désigner cinq scrutateurs :

- madame Nathalie Perrin-Gilbert,
- monsieur Eric Vergiat,
- monsieur Jean-Christophe Darne,
- monsieur Thomas Rudigoz,
- monsieur Christophe Quiniou.

Je leur demande de bien vouloir se diriger vers la table de dépouillement et l'un d'entre eux, madame Perrin-Gilbert par exemple, voudra bien être à la table de vote pour faire voter ses collègues

Une fois le dépouillement effectué et les résultats proclamés, les bulletins de vote seront placés par les scrutateurs dans une enveloppe qu'ils scelleront et signeront.

Déclaration de candidatures

M. LE PRÉSIDENT : J'invite maintenant les candidats à la présidence du conseil de Communauté à faire acte de candidature de la manière la plus brève possible. Cette déclaration de candidature n'entraînera aucun débat.

Quels sont les candidats ?

M. DARNE : Monsieur le président, j'ai l'honneur de présenter la candidature de monsieur Gérard Collomb, maire de Lyon et président sortant.

(Applaudissements).

M. LE PRÉSIDENT : Y a-t-il d'autres candidatures ?

Opérations de vote

1^{er} tour de scrutin

M. LE PRÉSIDENT : Nous allons donc passer aux opérations de vote. Vous constatez que l'urne est vide.

Je vous rappelle la candidature de monsieur Collomb. Le scrutin est ouvert. Monsieur le secrétaire, veuillez procéder à l'appel des conseillers.

(Les conseillers votent).

M. LE PRÉSIDENT : Tous les conseillers ont été appelés et ont voté. Le scrutin est clos.

Je vais demander aux scrutateurs de bien vouloir procéder au dépouillement et aux conseillers de patienter encore quelques instants et de regagner leur place pendant le dépouillement, de tenir encore un petit quart d'heure.

(Il est procédé au dépouillement).

Résultats du vote

1^{er} tour de scrutin

M. LE PRÉSIDENT : Mesdames et messieurs, je pense qu'il serait bon que vous regagniez vos places. Je demanderai peut-être aussi à la presse de se retrouver dans le déambulateur pendant quelques instants.

Nos scrutateurs ont effectué le dépouillement, je pense que nous pouvons les remercier bien sûr.

Les résultats du vote sont les suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	155
- à déduire : bulletins blancs ou nuls	37
- reste pour le nombre de suffrages exprimés.....	118
- majorité absolue.....	60

Ont obtenu :

- monsieur Gérard Collomb	117 voix
- monsieur Thierry Philip	1 voix

(Applaudissements).

Monsieur Gérard Collomb a obtenu la majorité absolue des voix. Il est élu président de la communauté urbaine de Lyon.

Monsieur le président, je vous invite à prendre place dans ce fauteuil qui est à nouveau et désormais le vôtre.

Présidence de monsieur Gérard Collomb président

M. LE PRÉSIDENT : Chers collègues, tout d'abord merci, monsieur le président, d'avoir ouvert cette séance et présidé au début de nos travaux.

Je suis évidemment heureux et honoré de la confiance que vous m'avez accordée. Cette confiance me rend dépositaire de grandes responsabilités devant vous, devant nos concitoyens et j'en mesure toute l'étendue. Mais je suis également conscient de l'élan qu'elle porte.

En effet, cette confiance est le fruit d'années de travail en commun avec beaucoup d'entre vous qui ont permis de tisser des relations de respect, de solidarité voire d'amitié avec toutes celles et tous ceux avec qui j'ai eu le plaisir de coopérer.

Cette confiance est aussi le signe d'une même appréhension de la communauté de destins que nous formons. Elle est le signe d'une large adhésion à une ambition partagée et d'une même volonté de faire progresser notre agglomération dans le sens d'un développement fort, équilibré, équitable et humain.

C'est pourquoi je me réjouis de voir cette assemblée dans toute la richesse de sa diversité affirmée au travers du soutien que vous m'accordez, un même attachement au service de l'intérêt général, de notre territoire et de nos concitoyens.

Lors du mandat écoulé avec les élus communautaires, avec les maires des 57 communes qui forment notre agglomération, transcendant les différentes sensibilités politiques des uns et des autres, une large majorité d'élus s'est investie avec constance pour que le programme sur lequel nous nous étions engagés soit pleinement réalisé.

Des opérations comme l'achèvement du Carré de Soie, de la Cité internationale, la création de Lea, les Berges du Rhône, Vélo'V mais aussi toutes celles qui se sont déroulées dans chacune de nos communes sont emblématiques de la fécondité de notre action.

Fort d'un même sentiment de responsabilité, nous avons su donner une illustration parfaite d'une certaine forme de caractère lyonnais. Un caractère fait de persévérance, de détermination et de volonté d'œuvrer ensemble, par delà nos différences, à la construction d'un horizon commun.

Ce sens de la solidarité, cette volonté de travailler en partenariat sont devenus la marque de fabrique de la gouvernance de la Communauté urbaine.

Ils constituent aussi un modèle regardé avec une attention de plus en plus grande en France et en Europe.

C'est pourquoi je souhaite que nous puissions continuer à coopérer, par delà la différence de nos sensibilités, pour le développement du Grand Lyon et le bien-être de nos concitoyens.

Nous devons rester fidèles à cette exigence, c'est notre force, notre atout, c'est aussi notre responsabilité.

En ce sens, nous avons le devoir de construire le plus large consensus pour aller de l'avant en développant un esprit de dialogue et de rassemblement.

Je souhaite un exécutif ouvert, reflétant la richesse et la diversité de notre métropole.

Beaucoup d'entre vous m'ont déjà fait savoir leur volonté de participer à cet exécutif. Je les en remercie et leur en suis reconnaissant.

Je le répète, dans l'intérêt commun et parce que nous sommes dans une institution intercommunale, nul n'est a priori exclu de l'exécutif que nous voulons former. Personne ne se reniera.

Mais cela sera le signe d'une volonté de rentrer dans le vif du sujet, de se mettre au plus vite à la tâche pour poursuivre et amplifier l'action menée depuis 2001 pour transformer notre agglomération.

Oui, je me réjouis de notre enthousiasme et de notre volonté de nous engager au service de l'intérêt commun. Nous allons en avoir besoin pour confirmer la métropole sur sa lancée.

Nous avons tracé ensemble un chemin ouvrant de nombreuses portes, initiant de nombreux projets. Nous avons développé de grandes opérations d'urbanisme, tout en assurant un plus grand équilibre social entre les territoires, en impulsant une nouvelle dynamique aux quartiers et aux communes qui se paupérisaient et en ayant toujours le souci de promouvoir une meilleure qualité de la vie pour tous.

Nous avons plus que doublé la production de logements sociaux et favorisé la dynamique du marché immobilier, afin de répondre toujours mieux à la demande urgente de logement. Nous avons accru notre réseau de transports en commun. Nous avons fédéré les acteurs économiques, institutionnels et universitaires autour d'une vision partagée de développement de notre métropole.

Cette gouvernance a porté ses fruits avec la moisson de nos cinq pôles de compétitivité, avec la première place des villes les plus dynamiques pour la création d'entreprises, ce qui nous a permis de conforter notre tissu économique et donc nos emplois.

Nous avons acquis une véritable reconnaissance internationale en nous plaçant dans les rangs des villes européennes les plus actives en impulsant une démarche innovante et fédérative comme celle d'OnlyLyon, en exportant notre modèle urbain comme aujourd'hui à Dubaï.

Nous avons œuvré à la construction d'une métropole équilibrée reposant sur des pôles complémentaires fonctionnant en réseau, afin d'anticiper un développement cohérent et respectueux de notre environnement, loin, très loin du modèle anarchique et tentaculaire de l'Île de France.

Nous avons aussi largement anticipé les nouveaux modes de vie urbaine avec bien évidemment Vélo'V ou les berges du Rhône qui sont aujourd'hui devenus des emblèmes mais également avec la montée en puissance de nos biennales, de la participation citoyenne ou encore de l'importance accordée aux industries créatives.

Le mandat précédent a donc été un mandat ambitieux, productif. Faut-il rappeler que plus de 850 projets ont été conduits ? Nous avons ainsi tracé les grandes lignes de la métropole de demain mais ce premier mandat, je le conçois comme un tremplin.

Aujourd'hui, il nous faut aller plus loin encore et le nouveau mandat que nous ouvrons doit être celui d'un nouvel élan, plus fort encore que celui que nous avons impulsé dans le précédent. Notre agglomération n'est qu'au début d'une mutation qu'il nous faut considérablement amplifier. Nous avons devant nous de grands défis à relever.

En premier lieu, construire un Grand Lyon véritablement polycentrique qui sache associer tous ses territoires.

C'est un enjeu fondamental pour notre développement économique et démographique. C'est aussi une ardente nécessité si nous voulons lutter contre les fractures urbaines, éviter la fragmentation sociale et spatiale de notre agglomération, bref, construire une vraie société humaine.

Hier à Lyon encore, des quartiers entiers comme La Duchère étaient paupérisés, d'autres parties de nos arrondissements, à moitié en friche, étaient encore considérés comme des faubourgs. En l'espace de quelques années, ils ont fait un bond extraordinaire. Désormais, grâce aux grandes opérations d'urbanisme dont ils ont bénéficié, ils sont en plein renouveau et font partie intégrante de la ville.

C'est ce même bond que nous devons faire accomplir, pendant ce nouveau mandat, à la première et à la deuxième couronne de notre agglomération. Car ici se trouvent les nouveaux territoires du développement. Il faut en même temps préserver la diversité de nos espaces.

Trouver des espaces naturels, des villages à un quart d'heure du centre-ville, n'est-ce pas ce qui fonde, au fond, une grande partie de l'attractivité de Lyon ?

Notre défi demain sera donc de conforter un mode de développement qui profite à l'ensemble de nos territoires :

- en respectant leur identité propre,
- en insufflant de nouvelles dynamiques économiques,
- en organisant une politique de logement et d'aménagement cohérente autour de nos lignes de transports en commun existantes ou à venir,
- en préservant en même temps les séquences vertes que constituent nos espaces naturels et agricoles qui sont à la base même de la qualité exceptionnelle de nos paysages.

C'est en développant cette stratégie-là que nous serons en mesure d'accueillir les 130 000 nouveaux habitants attendus dans les prochaines années tout en restant à une échelle humaine.

Notre deuxième défi est de construire une métropole qui puisse soutenir la comparaison avec les plus grandes métropoles européennes.

Pour porter cette ambition là, nous devons demain structurer un territoire qui va de Saint Etienne au Nord-Isère, de Villefranche à Vienne, comprenant les villes voisines de L'Ain.

Cela nécessite que nous poursuivions et que nous amplifions les relations de partenariats engagés avec les territoires limitrophes, avec Saint Etienne dont -je viens de recevoir le maire dès ce matin pour envisager nos coopérations futures-, avec la communauté d'agglomération des Portes de l'Isère qui vit déjà largement en symbiose avec le Grand Lyon, avec la côtière et la plaine de l'Ain dont une grande partie de la population vient

travailler dans l'agglomération lyonnaise mais qui recèlent aussi un potentiel d'accueil fort pour de nouvelles entreprises.

Pour structurer l'ensemble de ce territoire, nous allons développer dans les prochaines années une vaste politique de transports en commun avec la Région. Ce sera Real, le réseau express de l'agglomération lyonnaise, que nous devons pleinement articuler avec notre réseau urbain qui va lui-même s'étendre pour mieux mailler le territoire communautaire.

Cette politique d'intermodalité des transports devra s'articuler avec le TOP pour que, grâce à la réalisation d'une série de parkings-relais, nous puissions au maximum réduire la place de la voiture au cœur de l'agglomération, retrouver à la fois une véritable mobilité et améliorer la qualité de l'air que nous respirons.

Enfin, il nous faudra porter encore plus loin notre regard vers les grandes villes de Rhône-Alpes, avec Grenoble notamment, comme nous avons déjà su le faire dans le passé, ce qui nous a permis de construire ensemble le biopôle. C'est pourquoi je réunirai à Lyon, début juin, l'ensemble du réseau des villes pour définir les nouvelles modalités d'un travail en commun.

Tous ces défis nous les relèverons, bien entendu, en restant fidèles aux deux constantes qui ont été les nôtres au cours du dernier mandat : un rééquilibrage social de nos villes et le souci d'inscrire toutes nos actions dans le cadre d'un développement durable.

Pour construire le Grand Lyon que nous souhaitons, il nous faudra être toujours davantage à la pointe de l'innovation et de la création :

- innovations économiques avec une métropole de la connaissance et de l'intelligence,
- innovations écologiques pour que Lyon se porte à l'avant-garde dans ce domaine,
- innovations sociales pour promouvoir un humanisme si intimement lié à l'histoire de notre agglomération,

- innovations urbaines pour donner définitivement une véritable signature à la ville en matière d'urbanisme et d'architecture.

- innovations culturelles pour que notre agglomération soit reconnue partout comme un lieu d'effervescence et d'ouverture sur le monde.

Oui, nous voulons incarner ce modèle.

C'est pour cela que la candidature de Lyon comme capitale européenne de la culture 2013, nous voulons en faire une formidable opportunité pour accélérer le mouvement, pour fédérer les énergies sur l'ensemble du territoire et pour devenir ce laboratoire de la ville de demain. Elle sera notre feuille de route tout au long de ce mandat.

Mes chers collègues, je vous invite à construire collectivement cette métropole de référence, de progrès, de solidarité, d'équité, d'audace, bref, je vous invite à faire du Grand Lyon une capitale de l'humanisme. Telle est notre ambition. Telle est mon ambition, c'est tous ensemble, majorité et opposition, que nous la réaliserons.

(Applaudissements).

Mes chers collègues, l'ordre du jour étant terminé, je vous remercie de bien vouloir me faire connaître rapidement, dans les prochains jours, votre choix d'appartenance à un groupe, afin de mettre dès que possible notre assemblée en marche normale.

Je vous rappelle que la prochaine séance du Conseil aura lieu le 25 avril 2008 à 16 heures précisément. Nous procéderons alors à l'élection des vice-présidents.

Mes chers collègues, la séance est levée et je vous invite à prendre un pot dans le salon Louis Pradel.

(La séance est levée à 17 heures 50).